



Comment nous joindre?

Par mail :

periscolaire@bourogne.fr

Par téléphone :

07 67 58 86 12

03 84 27 78 53



Où nous trouver?

Lieu d'accueil :

3 rue Valbert à Bourogne

En face de l'école « Les étoiles »,
à côté du foyer rural.



Pour connaître notre actu ?

Facebook @periscolairedebourogne

Site internet : www.bourogne.fr

Illiwap Mairie de Bourogne

L'ESSENTIEL À RETENIR

PERISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

Périodes de vacances scolaires 2026- 2027 :

Automne : Du 19 au 23 octobre 2026

Inscription du 28 septembre au 09 octobre 2026

Hiver : Du 15 au 19 février 2027

Inscription du 25 janvier au 5 février 2027

Printemps : Du 7 au 10 avril 2027

Inscription du 22 mars au 2 avril 2027

Été : Du 5 au 30 juillet 2027

Inscription du 14 au 25 juin 2027



COMMUNE DE
BOUROGNE



INSCRIPTION

1ère INSCRIPTION

- Constituer le dossier d'inscription comprenant :

- LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON
- LA FICHE D'INSCRIPTION
- LA COPIE DES VACCINATIONS (à jour)
- L'ATTESTAION D'ASSURANCE
- AUTORISATION DE PRELEVEMENT.

Dossier à retourner **complet** au périscolaire ou par mail periscolaire@bourogne.fr

Après validation, un code vous sera communiqué par courrier ou par mail, afin de créer votre compte citoyen sur le portail famille.

Pour toutes inscriptions, des frais annuels d'inscription de 10 € seront appliqués par enfant.

Dans le cas d'une absence non justifiée, durant le temps de restauration scolaire, seul le repas à prix coûtant sera facturé. Ceci ne s'applique pas pour les vacances et les mercredis. Toute absence non justifiée donnera lieu à la facturation de la journée complète.

RENOUVELLEMENT

- Constituer le dossier d'inscription comprenant :

- LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON
- LA FICHE D'INSCRIPTION
- LA COPIE DES VACCINATIONS (à jour)
- L'ATTESTAION D'ASSURANCE
- AUTORISATION DE PRELEVEMENT.

- Actualiser votre dossier sur le portail famille - Mon espace citoyen.

Dossier à retourner **complet** au périscolaire ou par mail periscolaire@bourogne.fr

MERCREDI

Inscription le mercredi 18h, pour le mercredi suivant.

Accueil **AVEC REPAS** : 7h30 à 13h30 / Accueil **SANS REPAS** : 7h30 à 12h30 / **Départ échelonné entre 12h et 12h30**

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil du mercredi				
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF	Extérieur
Matinée sans repas	3 €	3.5 €	4 €	5 €	6 €
Matinée avec repas	7.50 €	8 €	8.50 €	9.50 €	10.50 €

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2025

VACANCES

Inscription à la journée **AVEC** ou **SANS REPAS**.

Journée **SANS REPAS** : 9h - 12h / 14h - 17h

Journée **AVEC REPAS** : 9h - 17h

Possibilité d'arrivées échelonnées :

Le matin : De 7h30 à 9h, l'après-midi: de 13h30 à 14h.

Possibilité de départs échelonnés :

Le matin : De 12h à 12h30, l'après-midi: de 17h à 17h30.



Des tarifs préférentiels sont proposées en cas d'inscription à la semaine (voir tableau ci-joint)

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil des vacances				
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF	Extérieur
Journée avec repas	11.5 € *	13 € *	14 € *	15 € *	16 € *
Journée sans repas	7.5 €	9 €	10 €	11.5 €	13.5 €
Semaine avec repas	50 €	57.5 €	62.5 €	67.5 €	72.5 €
Semaine sans repas	30 €	37.5 €	42.5 €	50 €	60 €

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2025

* Un supplément de 5€ par sortie (parc aquatique, cinéma, bowling ...) sera ajouté au tarif à la journée avec repas (une sortie par semaine en règle générale. Ce supplément ne sera pas appliqué en cas d'inscription à la semaine.

PORTAIL FAMILLE

Ce portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Vous devez l'utiliser pour :

MODIFIER LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOS ENFANTS (personnes à contacter, vaccins, modifications de coordonnées...)

INSCRIRE OU DESINSCRIRE VOS ENFANTS AUX DIFFERENTES ACTIVITES (accueil matin, soir, mercredis, restauration scolaire, centre de loisirs...)



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tous les **LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS**, pour les enfants de maternelles et d'élémentaires.

Accueil matin : **7h30 à 8h30** / Restauration scolaire : **11h30 - 13h30** / Accueil soir : **16h30 - 18h30**

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil périscolaire			
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF
Accueils matin et/ou soir Tarifs à l'heure Matin : 7h30 - 8h30 Soir : 16h30 - 17h30/17h30 - 18h30	1 €	1.25 €	1.5 €	2 €
Restauration scolaire: 11h30 - 13h30	5.50 €	6 €	7 €	7.50 €
Accueil midi sans repas : (uniquement pour les enfants sous PAI)	2 €	2.50€	3 €	4 €

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2025

MODALITÉS DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de règlements sont à votre disposition :

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

VIREMENT BANCAIRE À LA TRÉSORERIE

PAR CB OU PRÉLÈVEMENT BANCAIRE SUR INTERNET

PAR PAIEMENT DE PROXIMITE CHEZ LES BURALISTES PARTENAIRES

PAR CHÈQUE A LA TRÉSORERIE

Tous les documents sont imprimables depuis le site internet de la mairie de Bourogne, dès la page d'accueil .

